

Séparation des pelouses en déchèterie, valorisation en unité de méthanisation

Cadre de restitution : Territoires zéro déchet

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE



Sycodem Sud Vendée
All de la Vallée Verte
Pole Environnemental du Seillot



VEILLET
Florence
Pays de la Loire
florence.veillet@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé AGRICULTURE, VALORISATION ENERGETIQUE, DECHETS VERTS, METHANISATION

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Après la réalisation d'un état des lieux des différents gisements de pelouses auprès des collectivités du sud Vendée et des professionnels, il s'avère que les déchèteries représentent le gisement le plus important. Dans ce cadre, une expérimentation du tri des pelouses a été mise en place fin juin 2016 sur les déchèteries de Fontenay le Comte et Benet pour identifier la qualité et le tonnage des pelouses.

Une unité de méthanisation est en création à Benet, avec un projet d'ouverture en septembre 2017. Pour assurer le bon fonctionnement de l'unité de méthanisation, l'unité évoque un besoin de 1000 Tonnes de pelouses par an.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

- Tester la séparation des pelouses sur les deux déchèteries tests
- Identifier la quantité et la qualité de la pelouse triée durant l'expérimentation (objectif 1000T/an)
- Sensibiliser la population au tri des déchets verts pour valorisation matière et énergie
- Si l'expérimentation sur le territoire du SYCODEM est concluante, étendre la démarche sur le territoire du SCOM sachant que plusieurs sites de méthanisation existent ou sont en projet sur ce territoire.

Résultats quantitatifs:

De juillet 2016 à juin 2017, 119 tonnes de pelouses ont été séparées en déchèterie.

En 2018, 31 tonnes ; de janvier à septembre 2019, 35,8 tonnes ont été collectées et déposées à l'unité de méthanisation.

Résultats qualitatifs :

Les 4 transferts réalisés en 2019 ont été « refusés » à l'unité de méthanisation malgré le tri et le suivi en déchèterie. En effet, les tontes comportaient quelques traces de ligneux, de terre et de fermentation avancée (trop vieilles), réduisant leur pouvoir méthanogène et incluant un risque de casse de la machine (l'usine n'est pas dotée de broyeur).

MISE EN OEUVRE

Description de l'action :

- Première phase de tri sur les déchèteries de Benet et de Fontenay le Comte du 27 juin 2016 à septembre 2017.
- Mise en place d'un partenariat avec les Etablissements Cosset pour l'ouverture du site de méthanisation en septembre 2017.
- Dépôt des pelouses triées sur la déchèterie de Fontenay de 2017 à 2019.

Année principale de réalisation:

2017

Moyens humains :

un responsable déchèteries, un chauffeur poids lourd, une chargée de prévention

Moyens financiers :

- coût d'impression des affiches (83,20€)
- coût de transport et de fonctionnement interne (70€/tonne)

Moyens techniques :

- création d'affiches
- mise en place de barrières pour matérialiser la séparation des pelouses sur les déchèteries
- terrassement d'un espace dédié en déchèterie
- camion benne
- engin doté d'un godet pour remplir un camion benne

Partenaires mobilisés :

Etablissements Cosset (unité de méthanisation)



Type de programme :
Territoires zéro déchet

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®



[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **novembre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.